## AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

# La chambre d'accusation statuera ce mercredi

***Reporté sous huitaine suite à la grève générale de trois jours observée par les avocats, la chambre d'accusation examinera de nouveau le dossier de l'affaire relative au scandale de l'autoroute Est-Ouest. La qualification des faits sera au centre des débats qu'animeront magistrats et avocats de la défense.***

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - Prévu pour le mercredi 26 octobre dernier, l'examen du dossier de l'affaire relative au scandale de l'autoroute Est Ouest aura finalement lieu mercredi prochain. Au centre de l'enjeu, la qualification des faits. La chambre d'accusation est appelée à statuer définitivement sur la nature de la juridiction qui aura à juger les mis en cause dans cette affaire.

Pour rappel, la chambre d'accusation avait statué une première fois, soit en juillet dernier, dans cette affaire, en demandant au juge d'instruction «un complément d'enquête».

Ce dernier rattaché à la 9e chambre criminelle près le pôle judiciaire du Centre, a, après 22 mois d'investigations, criminalisé le dossier, en présentant Chani Mejdoub (en détention), qui jouait le rôle d'intermédiaire entre la société chinoise Citic-CRCC et la société japonaise Coojal, comme principal mis en cause. Il lui est reproché également les actes de «trafic d'influence, corruption et blanchiment d'argent».

Selon des sources judiciaires citées par le journal *El Watan*, le juge d'instruction a retenu plusieurs chefs d'inculpation contre les principaux mis en cause dans cette affaire. Ainsi, on peut citer notamment les deux plus proches collaborateurs du ministre des Travaux publics, Belkacem Bouferrach, chef de cabinet (toujours en poste), et Mohamed Bouchama, secrétaire général, tous deux placés sous contrôle judiciaire, contre lesquels des délits aggravés de trafic d'influence, corruption, perception indue de cadeaux et abus d'autorité ont été retenus.

A l'encontre de Mohamed Khelladi, directeur des nouveaux projets auprès de l'Agence nationale de l'autoroute, le magistrat instructeur a décidé de maintenir cinq chefs inculpation, à savoir association de malfaiteurs, dilapidation de deniers publics, corruption, abus d'autorité et perception indue de cadeaux.

Ces quatre dernières inculpations pèsent également sur le colonel Khaled, détaché comme conseiller auprès du ministre de la Justice et maintenu sous contrôle judiciaire. Quatre chefs d'inculpation sont par ailleurs retenus contre Addou Tadj, l'intermédiaire, patron d'une unité de pêche, qui avait cité le nom de Amar Ghoul dans ses aveux. Il s'agit d'association de malfaiteurs, trafic d'influence, blanchiment d'argent et corruption.

Photo : Samir Sid

**Plusieurs chefs d'inculpations sont retenus contre les mis en cause dans le scandale de l'autoroute Est-Ouest.**

Les mêmes chefs d'inculpation sont retenus également contre Hallab Kheïr, un autre intermédiaire, et l'énigmatique Kouidri Tayeb, qui avait quitté le pays précipitamment dès l'arrestation de Chani, en septembre 2009, pour rejoindre la Suisse où il possède une résidence.

Par ailleurs, le magistrat a inculpé les représentants de la chinoise Citic-CRCC de trafic d'influence, corruption, participation à la dilapidation de deniers publics, et ceux de la Coojal, d'«octroi d'indus cadeaux et participation à la dilapidation de deniers publics».

D'importantes commissions auraient été versées en contrepartie d'informations. Elles auraient, selon l'instruction, transité par des comptes domiciliés en Espagne, Suisse, Italie et France, appartenant à l'épouse de Hamdane, Ghrieb Fella (fille de l'ancien ambassadeur, député FLN et membre de l'Autorité de lutte contre la corruption) mais également à ses deux sœurs Ghrieb Radia et Widad.

Des personnes nommément citées, à l'image de Pierre Falcone, un trafiquant d'armes français, qui avait introduit les Chinois en Algérie, avant que Chani ne reprenne le relais, ainsi que les ministres Benachenhou, Mohamed Béjaoui, n'ont pas été entendues alors que Amar Ghoul, le premier responsable du secteur, dont les deux plus proches collaborateurs sont inculpés, déclare par écrit n'avoir pas été informé.

Question : la chambre d'accusation optera-t-elle pour la requalification des faits ? Selon des observateurs de la question judiciaire, entre les faits et les inculpations, le «décalage» est énorme, d'où l'évacuation attendue d'un grand nombre de chefs d'inculpation. Wait and see.

**A. B.**

## MÉTÉO

# Nouveau BMS pour l'est et le centre du pays

***Les fortes pluies qui se sont abattues sur le pays, ces dernières 48 heures, ne sont pas sans conséquence. Inondations, crues d'oueds et effondrements de plusieurs maisons ont été enregistrés. L'Office national de météorologie a publié, hier, un nouveau BMS valide jusqu'à aujourd'hui à 21h.***

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir) -** La grisaille et le temps pluvieux se poursuivront, encore, pour la journée d'aujourd'hui. Selon les services de la météorologie, de fortes pluies sous forme d'averses orageuses continueront d'affecter plusieurs wilayas du pays.

Un nouveau bulletin météorologique spécial (BMS) a été publié, hier, par l'Office national de météorologie (ONM). Il touchera les wilayas de Tébessa, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Constantine, Mila, Khenchela, Sétif, El Taref, Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa et Tizi-Ouzou et restera valide jusqu'à 21h. Les cumuls estimés dans ces régions atteindront ou dépasseront localement les 70 mm.

Ce BMS reste également valide jusqu'à 18h pour les wilayas de Boumerdès, Bouira, Alger, Blida, Médéa, Tipaza et Aïn Defla avec des cumuls estimés à 50 mm. Pour les régions de Chlef, Mostaganem, Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen, le bulletin reste valide jusqu'à aujourd'hui 12h avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront les 40 mm.

Une amélioration est, cependant, attendue à partir de demain. L'Office de météorologie annonce un temps passagèrement nuageux pour les régions du Nord.

Les vents seront en général faibles à modérés et les températures maximales varieront entre 20°C et 23°C sur les régions du littoral et entre 17°C et 22°C vers l'intérieur.

Dans les régions du Sud, le temps sera généralement ensoleillé accompagné de températures maximales qui varieront entre 25° et 32°C sur le nord sahara et avoisineront les 36°C vers l'extrême sud. Les vents seront en général faibles à modérés.

Pendant les 48 dernières heures, les fortes pluies ont causé d'importants dégâts et des accidents de circulation, selon les services de la Protection civile.

La Protection civile est intervenue dans plusieurs wilayas, notamment à Laghouat, Mascara, M'sila, Biskra, Mostaganem, Djelfa, El Oued, Oran, Khenchela et Skikda où une femme emportée par les eaux est toujours recherchée.

Photo : Samir Sid

**Les agents de la voirie très sollicités.**

Les services de la Protection civile ont réussi à évacuer plusieurs familles dont les toitures des maisons se sont effondrées. Ils sont intervenus également pour dégager des véhicules emportés par les oueds et des camions ayant dérapé. Les mêmes services ont enregistré le décès d'une personne dans la commune de Cybousse, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

La victime, dont la voiture a dérapé dans un oued, a été emportée par les eaux après avoir quitté son véhicule.

**S. A.**

## INONDATION D'UNE TRÉMIE À ORAN

### Les travaux publics s'en lavent les mains

Selon le ministère des Travaux publics, l'inondation de la trémie d'Oran n'est pas liée à l'ouvrage d'art. Ce n'est, donc, pas la réalisation qui est mise en cause mais plutôt, dit-on, le système d'évacuation des eaux qui relève des compétences des collectivités locales.